



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Musique

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Musique

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3MA130004406

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Strasbourg.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention présente trois spécialités bien différenciées, dont une destinée aux *Métiers de l'enseignement et éducation musicale* (MEEM), qui ne fait pas l'objet de cette expertise. Les deux autres spécialités sont soit orientées recherche (pour *Musique et musicologie* - MM), soit professionnelle (pour *Composition et interprétation musicale* - CIM).

La mention *Musique* est la seule proposée dans la région Alsace. Même si un master mention *Musique* est offert par Nancy-Metz, la mention de Strasbourg est la seule qui forme simultanément aux trois grands domaines professionnels de la musique : recherche, enseignement et interprétation.

Les objectifs de la mention sont en phase avec ceux portés par le groupe de recherche musique et musicologie de l'EA 3402 ACCRA *Approches contemporaines de la création et de la réflexion artistique*. Ce sont ceux d'une recherche sur l'interprétation musicale, d'une approche de tous les styles et de toutes les périodes musicales, d'une ouverture sur les disciplines connexes à la musique, qui permet d'encadrer scientifiquement chacune des trois spécialités.

Des partenariats ont été construits avec le Conservatoire à rayonnement régional de Strasbourg (CRR), ainsi qu'avec les principales institutions de création, de diffusion et d'enseignement musical de la région - y compris les plus prestigieuses.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Remarquablement bien adossée à la recherche, la mention allie deux spécialités traditionnelles en musique : *Musique et musicologie* (MM), *Métiers de l'enseignement et de l'éducation musicale* (MEEM) et une, plus originale dans le paysage universitaire, *Composition et interprétation musicales* (CIM), qui a d'ores et déjà donné la preuve de son attractivité auprès d'un public étranger.

Les orientations scientifiques de l'équipe d'accueil EA3402 ACCRA correspondent bien aux objectifs du master. Ainsi, le LABEX (Laboratoire d'excellence) GREAM (Groupe de recherches expérimentales sur l'acte musical), qui vient d'être récemment obtenu, et le projet ANR (Agence nationale de la recherche) *Analyse et modélisation de la créativité musicale et de son impact culturel*, sont au cœur même de l'orientation de ce master, notamment de la spécialité *Composition et interprétation musicales* (CIM). Par ailleurs, la composition de l'équipe de recherche offre suffisamment de diversité pour encadrer les travaux dans les principales périodes et les différents courants de l'histoire de la musique. En plus du LABEX et de l'ANR, elle est impliquée dans un projet pluridisciplinaire sur les musiques et danses traditionnelles d'Alsace, ainsi que dans un projet GIS (Groupement d'intérêt scientifique *Mondes germaniques*) sur *Musiques d'aujourd'hui dans les pays germaniques*. Enfin, l'équipe fédère des collaborations interdisciplinaires avec les arts, la littérature comparée, la philosophie, la sociologie, les arts de la scène.

La spécialité MM a gardé l'orientation recherche de l'ancien master, qui continue à former de futurs chercheurs ou enseignants-chercheurs. Elle cherche à s'inscrire dans la tradition d'exigence qui a caractérisé cette université dans le domaine de la musicologie. Cependant, cette orientation traditionnelle la place, de fait, en concurrence avec les universités relativement proches comme Metz-Nancy.

Par contre, la spécialité CIM est sans concurrence régionale. Elle s'appuie sur une convention avec le Conservatoire à rayonnement régional de Strasbourg (CRR), qui permet une bonne mutualisation des enseignements de pratique musicale (30 à 40 % de la formation). Même si le dossier ne l'évoque pas dans cette rubrique, on peut supposer que la création de l'EPCC des Arts devrait consolider la spécialité CIM.

Pour cette spécialité CIM, le master s'est également doté d'un bon réseau d'institutions culturelles partenaires, qui regroupe les principales institutions de création, de diffusion et d'enseignement musical de la région, ce qui garantit au diplôme un ancrage crédible dans les milieux professionnels. Les stages sont obligatoires dans les trois spécialités, mais leur nature est différente selon la spécialité. Seule la spécialité CIM propose trois stages, selon des principes de progressivité (observation - pratique - responsabilité), grâce aux accords passés avec les structures de diffusion en région (Orchestre philharmonique, Festival musica, Opéra national du Rhin, etc.).

Des liens ont été établis avec des universités françaises (Metz pour des journées d'études, Paris 8 pour un séminaire consacré à « Musique et cognition »), ainsi qu'au niveau international (avec le département de musicologie et d'informatique de la Hochschule für Musik de Karlsruhe, avec Oxford, Crémone et Montréal), sans que les étudiants bénéficient de manière notable d'une politique d'échanges institutionnalisés.

L'équipe pédagogique est composée de 8 EC, dont 3 PR, 2 PRAG, d'enseignants issus d'autres départements de l'établissement et de professionnels. L'équipe administrative est celle de l'UFR Arts (une responsable administrative et trois secrétaires). Le pilotage de la mention est assuré par un PR, tandis que chaque spécialité est placée sous la responsabilité d'un EC. Il s'agit d'un pilotage de conception très « verticale » : chaque responsable de spécialité gère son propre cursus, assisté d'un conseil de perfectionnement spécifique qui se réunit au moins une fois par an. Le Conseil de perfectionnement de la spécialité CIM est le plus ouvert : il intègre un enseignant du CRR, le directeur du CRR et un représentant du milieu musical. De manière générale, les responsables de la spécialité semblent disposer d'un très fort pouvoir sur leur conseil de perfectionnement : à titre d'exemple, dans la spécialité MM, sur sept personnes, le directeur de spécialité en désigne quatre (les représentants enseignants, un ancien étudiant, le représentant du milieu de la recherche), auxquels s'ajoutent son propre vote et celui du responsable de la mention. L'accès à la formation est régulé par la commission pédagogique et le jury, qui décident des candidats à auditionner à l'entrée et des résultats en fin de semestre. L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait sous forme de « rencontres semestrielles ». Le dispositif d'auto-évaluation est piloté par l'université (suivis de cohortes de diplômés, questionnaires, taux de satisfaction etc.), sous le contrôle de la commission de suivi de formations, conduite par la vice-présidente formation initiale et continue. Quant au portefeuille de compétences, il ne devrait voir le jour qu'en 2014.

Les effectifs du master sont encore réduits (une cinquantaine d'étudiants par an pour les deux promotions des trois spécialités), mais il existe une marge de progression (notamment avec la montée en charge de la spécialité MEEM et avec le développement de la spécialité CIM, crédible dans les milieux de l'enseignement spécialisé), cependant inférieure au doublement des effectifs qui est annoncé. Par contre le suivi des diplômés et les modalités d'évaluation des formations sont restés flous, ce qui ne facilite pas un pilotage prospectif du master.



- Points forts :
 - Les trois spécialités sont très bien différenciées entre elles, leur articulation est lisible et cohérente.
 - L'adossement à la recherche est de très grande qualité (ANR, projet LABEX GREAM, GIS Mondes germaniques) et permet de bien couvrir les trois spécialités.
 - L'équipe pédagogique est suffisamment diversifiée dans ses compétences scientifiques, artistiques et professionnelles, pour offrir un encadrement adapté à chacune des spécialités.
 - Le partenariat avec le Conservatoire de Strasbourg offre une bonne mutualisation pour la spécialité CIM, ce qui rend la formation crédible auprès des milieux professionnels.
- Points faibles :
 - Les spécialités MM et MEM sont assez conventionnelles dans leur positionnement, donc en concurrence avec les autres universités du paysage universitaire régional et national. Ainsi, les étudiants de la spécialité MM ne tirent pas profit de la présence des professionnels responsables des institutions culturelles qui interviennent dans la spécialité CIM. Le dossier n'explique pas la manière dont ces institutions peuvent, en fin de formation, faciliter l'insertion professionnelle des étudiants diplômés.
 - Les effectifs de l'ensemble de la mention sont réduits (autour de 25 étudiants par promotion). Il y a un potentiel réel d'accroissement des effectifs, mais il n'est pas à la hauteur d'un doublement.

Recommandations pour l'établissement

Tout en s'appuyant sur la qualité remarquable de l'encadrement scientifique et pédagogique dans la discipline Musicologie, le renforcement de la politique de stages dans la spécialité MM permettrait à l'offre strasbourgeoise de mieux se distinguer de celle de ses universités voisines.

L'autoévaluation a, à juste raison, mis l'accent sur le flou du suivi des compétences de l'étudiant (portefeuille de compétences, livret de l'étudiant) et sur celui de l'évaluation des enseignements par les étudiants. Ces outils de pilotage permettront de diversifier les pistes de professionnalisation de ce master. Le pilotage de la formation gagnerait à mettre en œuvre une réelle évaluation des formations par les étudiants, à une élaboration fine du portefeuille de compétences de la spécialité MM, ainsi qu'un dispositif efficace d'analyse du devenir professionnel de ses diplômés.

Il serait nécessaire de construire un réseau de relations internationales institutionnalisées, qui permettrait aux étudiants de bénéficier d'une réelle politique d'échanges.

Enfin, puisque le dossier a été réalisé avant le lancement de l'EPCC des Arts, il conviendrait désormais de construire un véritable partenariat avec cet établissement d'enseignement supérieur de la musique (et des autres arts).

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				25	27
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				25	22
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)				48%	60%
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant				0%	0%
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant				0%	9%
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				45%	26%
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				76%	82%
Taux de poursuite en doctorat				20%	23%
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique				47%	50%
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	NR*)		NR*)		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	38%		39%		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	12		13		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité	393		327		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité	376		236		

*) Cet indicateur est sans pertinence pour l'ensemble de la mention. Voir les indicateurs détaillés pour chaque spécialité.



Appréciation par spécialité

Musique et musicologie (MM)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Strasbourg.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Le positionnement de cette spécialité est très lisible : elle a gardé l'orientation recherche en musicologie de l'ancien master et cherche à s'inscrire dans une tradition d'exigence que l'Université de Strasbourg a cultivée dans ce domaine. Les métiers visés sont ceux de la recherche en Musicologie : former de futurs chercheurs et enseignants-chercheurs. Du côté des compétences, il s'agit de former les étudiants à une connaissance du contexte d'une œuvre musicale, du point de vue de l'histoire, de l'interprétation et de la relation entre musique et société ; elle les conduit ainsi à mettre en relation la musique avec les autres disciplines artistiques. Les étudiants sont également invités à maîtriser les outils informatiques utiles pour ce type de recherche.

Cette spécialité accueille une quinzaine d'étudiants, avec un taux de réussite peu élevé en M1 (entre 33 % et 45 %), qui devient meilleur en M2 (entre 74 % et 80 %), après les abandons de M1.

La spécialité s'appuie sur une équipe pédagogique reconnue ; elle bénéficie d'un très solide adossement à la recherche (EA 3402 ACCRA, LABEX, ANR, programme MISHA - Maison interuniversitaire des sciences de l'homme-Alsace). Les manifestations scientifiques (2 à 3 colloques annuels et journées d'études) constituent un bon espace de formation pour les étudiants. La présence à ces manifestations est exigée, contrôlée et validée par une UE.

Le contenu de la formation et son organisation sont en adéquation avec la finalité recherche de cette spécialité. La composition de l'équipe pédagogique permet une bonne ouverture inter-artistique, qui garantit un solide renforcement de la culture générale de l'étudiant pendant les deux années de formation. Les modalités d'encadrement et d'évaluation du mémoire ont été bien décrites et permettent à l'étudiant d'être accompagné efficacement dans la réalisation progressive de son mémoire.

Un stage est proposé au quatrième semestre, ce qui permet aux étudiants inscrits dans cette spécialité recherche d'avoir un contact avec le monde professionnel - mais le dossier ne donne aucune indication sur le devenir professionnel des diplômés dans la spécialité.

- Appréciation :

La formation bénéficie d'une excellente assise recherche et d'un environnement tout à fait adapté pour former de futurs chercheurs dans différents domaines de la musicologie.

La composition de l'équipe pédagogique et les modalités d'encadrement sont bien adaptées à cette finalité.

Bien que les effectifs soient modestes, seul un étudiant sur trois continue ses études en doctorat. Le devenir professionnel des deux autres tiers n'a pas été pris en compte dans ce dossier.



- Points forts :
 - Qualité remarquable de l'adossement à la recherche, attestée par l'obtention d'une ANR et d'un projet LABEX.
 - Très bon recensement des compétences attendues en fin de formation dans le domaine de la recherche en musicologie. Les UE méthodologiques sont bien structurées et les étudiants sont bien impliqués dans les activités scientifiques liées aux projets de recherches (colloques, journées d'études).
 - Les modalités d'encadrement du mémoire assurent une bonne progressivité des exigences.
 - L'ouverture inter-artistique contribue à renforcer la culture générale des étudiants
- Points faibles :
 - Bien que les effectifs modestes permettent un encadrement très personnalisé, seul un étudiant sur trois continue ses études en doctorat. La question du devenir professionnel des deux autres tiers reste posée, sans qu'aucune analyse sur le devenir des diplômés n'ait été conduite institutionnellement.
 - Le dossier ne fait pas apparaître de réflexion sur les aptitudes plus transversales que cette formation pourrait développer, dans une perspective de professionnalisation autre que la seule recherche (par exemple les métiers de l'administration culturelle, de la production et de la diffusion musicale).

Recommandations pour l'établissement

Sans renoncer aux exigences scientifiques qui font la qualité de cette formation à la recherche, il serait souhaitable que cette spécialité exploite réellement son potentiel professionnalisant. En effet, une fois recensées méthodiquement, les compétences censées être acquises pendant ces deux années de forte spécialisation musicologique pourraient être confrontées à celles qui sont attendues dans les divers milieux professionnels (à partir du recensement systématiquement des différents métiers qui nécessitent une forte culture musicale).

Ainsi, on peut imaginer que les professionnels du réseau d'institutions régionales partenaires qui interviennent déjà dans la spécialité CIM interviennent désormais ici pour aider à orienter les compétences musicologiques des étudiants vers ces savoir-faire professionnels. Un renforcement de la politique de stages et de ses modalités d'évaluation serait d'autant plus bénéfique qu'il ne porterait pas forcément atteinte au reste du contenu de la formation et, notamment, aux exigences scientifiques. Pour être efficace, cette politique doit s'accompagner d'un suivi systématique du devenir des diplômés.

On pourrait aussi se poser la question de l'opportunité de mutualisations de certains éléments de cette formation avec celle du master *Politique et gestion de la culture* de l'IEP de Strasbourg - si le contexte le permet.

Il conviendrait aussi de définir une politique d'accompagnement de la réussite des étudiants, notamment au niveau du M1.

En tirant profit du positionnement géographique de Strasbourg, les étudiants pourraient bénéficier d'échanges internationaux institutionnalisés.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A



Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				25	15
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				15	15
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)				48%	33%
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant				0%	0%
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant				0%	0%
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				45%	47%
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				74%	80%
Taux de poursuite en doctorat				33%	33%
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique				30%	30%
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	306		180		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	30%		20%		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	10		10		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité	345		183		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité	72		24		



Composition et interprétation musicales (CIM)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Strasbourg.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité à visée professionnelle propose des enseignements spécifiques, dont certains sont mutualisés avec le Conservatoire de Strasbourg. Elle accueille des musiciens de haut niveau ayant une maîtrise esthétique et théorique des œuvres musicales, selon deux parcours qui les forment à devenir soit musiciens-interprètes (pour intégrer un orchestre ou un ensemble musical professionnel), soit musiciens-pédagogues dans les écoles de musique ou les conservatoires.

Les compétences attendues ont été très bien recensées. Ce sont celles d'un interprète ayant une maîtrise technique de son art, tout en ayant une approche critique des œuvres musicales, celles d'un compositeur ou d'un professionnel pouvant analyser un texte ou un répertoire musical. Les objectifs annoncés sont pertinents par rapport aux attentes des professionnels de l'interprétation et des collectivités chargées de l'enseignement spécialisé.

L'organisation de la formation est en phase avec ses objectifs. Les trois premiers semestres proposent cinq grands champs de compétences (maîtrise des outils méthodologiques de la recherche, pratique musicale individuelle, histoire de la musique, recherche de terrain et didactique, pratique de répertoire en lien avec le Conservatoire). Le quatrième semestre est surtout consacré au mémoire et à la préparation à l'insertion professionnelle par le biais d'un stage long. Deux UE sont mutualisées pour tout ou partie avec la spécialité MM, deux autres UE sont mutualisées avec le Conservatoire.

Le caractère universitaire de la formation n'est pas pour autant affaibli par cette collaboration : tout d'abord parce qu'il y a une très bonne articulation entre théorie et pratique, entre université et conservatoire, tant pour l'encadrement que pour l'évaluation. Mais aussi parce que la spécialité bénéficie d'un réel adossement à la recherche, avec des programmes reconnus (LABEX Groupe de recherches expérimentales sur l'acte musical). Ainsi, le projet LABEX GREAM est totalement lié aux questions soulevées par la musicologie de l'interprétation. On ne peut rêver d'articulation plus pertinente, car le financement garantit l'intervention de professeurs invités, de résidences d'interprètes, de contrats doctoraux, d'académies et de colloques, tous centrés sur la recherche en interprétation à haut niveau.

L'UE4 comprend des modules spécifiques de professionnalisation, dont le contenu paraît adapté à la conception d'un projet artistique exigeant. Les trois stages visent à intégrer les étudiants dans le réseau des structures de diffusion (deux de quinze jours et le dernier de deux mois). Ils sont au centre de la professionnalisation et permettent une réelle immersion. A cela s'ajoutent les interventions des responsables d'institutions culturelles partenaires, au sein de l'UE1, grâce à de nombreux partenariats (le festival Musica, les Percussions de Strasbourg, l'Ensemble intercontemporain, la Musikhochschule de Karlsruhe, la fondation Paul Sacher de Bâle...).

Les effectifs sont encore faibles (15 étudiants) mais la formation a un fort potentiel d'attractivité, qui permet d'espérer une augmentation des flux. Etant donné les exigences à l'entrée, le taux de réussite est élevé (100 % en M1 et 80 % en M2).

- Appréciation :

Cette spécialité est bien différenciée par rapport aux deux autres. Elle est unique dans le paysage régional. Elle a visiblement les moyens de l'ambition qu'elle s'est donnée de former des interprètes et des enseignants de haut niveau, reconnus par les milieux professionnels.



- Points forts :
 - Très bonne maîtrise des objectifs et des compétences professionnelles nécessaires pour une bonne insertion dans les métiers de l'interprétation et de l'enseignement spécialisé.
 - L'adossement au projet LABEX GREAM est un atout majeur qui permet d'allier les avancées de la recherche et une pratique crédible auprès des professionnels.
 - Très bonne articulation avec les institutions culturelles de la région par l'intervention des professionnels et par la politique de stages. L'importance accordée au « projet » développe l'autonomie des étudiants, en les plaçant dans des situations proches de leur futur métier.
 - Bonne mutualisation des enseignements pratiques avec le Conservatoire
 - La proportion d'étudiants étrangers dénote une bonne attractivité de la formation.
- Points faibles :
 - Comme pour l'ensemble du master, les étudiants ne sont pas impliqués dans une stratégie de relations internationales institutionnalisées, qui leur permettrait de bénéficier d'une réelle politique d'échanges.

Recommandations pour l'établissement

Le dossier ne dit rien de l'installation dans le paysage strasbourgeois du nouvel « EPCC des Arts », pôle supérieur d'enseignement artistique, qui devrait devenir le partenaire privilégié de cette spécialité de niveau réellement supérieur sur le plan de la pratique musicale. On peut espérer que, depuis le moment où ce dossier a été déposé, les responsables de ce master se seront rapprochés de l'EPCC pour transposer dans la nouvelle institution le partenariat qui a été expérimenté avec le Conservatoire.

Il est fort probable que, pour le parcours *Enseignement*, il y ait des attentes du côté des professeurs d'instrument de la région qui souhaitent consolider leur situation professionnelle ; il serait donc utile de mettre en place un dispositif intégré de formation continue et de validation des acquis (VAE).

Il serait souhaitable de développer une stratégie de relations internationales institutionnalisées.

On peut s'interroger sur la pertinence du terme « Composition » dans l'intitulé de cette spécialité, puisque les deux parcours décrits dans le dossier sont centrés sur l'interprétation et l'enseignement.

Comme pour le master dans son ensemble, il faut construire une politique de suivi systématique du devenir des diplômés et d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				0	10
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				10	5
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)				SO	100%
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant				SO	0%
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant				0%	0%
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				SO	0%
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				80%	80%
Taux de poursuite en doctorat				0%	0%
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique				60%	60%
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	324		162		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	37%		36%		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	8		8		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité	216		62		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité	108		100		

Commentaires : Le taux nul d'étudiants poursuivant en doctorat s'explique par le fait que le doctorat d'interprète n'est mis en place que de manière extrêmement discrète, pour l'instant au seul Conservatoire national supérieur de musique de Paris et que les places y sont très limitées.

Métiers de l'enseignement et éducation musicale

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Musique

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Demande n°S3MA130004406

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Sur l'appréciation générale et les recommandations formulées par l'AERES

Il est pris acte des remarques positives des experts qui classent la mention Musique en A. L'équipe cherchera à améliorer la formation dans le sens des recommandations de l'AERES

En ce qui concerne le Master pro : nous chercherons à améliorer la formation dans le sens indiqué par l'AERES, et notamment à procéder à une institutionnalisation des relations internationales, pour permettre aux étudiants de bénéficier d'une politique d'échanges, notamment avec les Conservatoires et les Universités d'autres pays.

Comme envisagé dans le rapport de l'AERES, le master CIM se développera en lien avec le nouveau «EPCC des Arts» de Strasbourg.

Il est vrai que le parcours «Composition» n'est pas vraiment développé dans le cadre de cette formation, dans laquelle les parcours interprétation et enseignement se veulent en effet dominants. Ce terme a été introduit : 1) pour laisser une porte ouverte à la volonté des compositeurs d'accompagner leur formation artistique d'une réflexion sur leur pratique artistique ; 2) pour permettre de développer de possibles collaborations avec d'autres institutions, notamment la Hochschule de Karlsruhe (D). Nous réfléchissons à l'opportunité de garder ce terme dans l'intitulé (en créant un parcours spécifique) ou de le supprimer.